



Elle écrit: «Dans l'Oberland bernois, il existe des endroits merveilleux pour notre Assemblée régionale. Par exemple Frutigen, entouré par la nature, avec ses prés garnis des

➤ **Je suis enchantée d'apprendre à connaître toutes nos Eglises et nos communautés si différentes les unes des autres, ici, dans l'Oberland bernois.**

fleurs et des herbes colorées et une vue superbe sur les montagnes enneigées. Je suis enchantée d'apprendre à connaître toutes nos Eglises et nos communautés si différentes les unes des autres, ici, dans l'Oberland bernois.

Un rôle pour les femmes

Comme membre du Synode, je participe au Synode de l'Eglise dans le canton de Berne et j'y ai droit de vote. J'ai été élue par la paroisse d'Interlaken et mandatée pour représenter, avec un second membre, notre communauté à l'Assemblée régionale de l'Oberland bernois.

En tant que pouvoir législatif de l'Eglise catholique dans le canton de Berne, le Synode est notamment chargé de redistribuer les fonds de l'Eglise cantonale et, bien sûr, nous œuvrons de sorte que les budgets soient tenus. Ce n'est pas une tâche facile.

Sa propre vie dans le canton

Il est intéressant de constater que nous rencontrons souvent des conditions très particulières, en Suisse et surtout dans le canton de Berne et nous n'en sommes souvent même pas conscients. Ici,

Une laïque au sein du Synode cantonal

Catherin Quirin est membre du Synode de l'Eglise dans le canton de Berne. Agée de 43 ans, elle est élue par la paroisse catholique romaine d'Interlaken et siège à l'Assemblée régionale pour représenter l'Oberland bernois au Synode cantonal.

Photo: Adrian Müller

les finances de l'Eglise catholique romaine ne sont pas gérées et administrées par l'autorité diocésaine. Mais au lieu de cela, nous nous retrouvons avec une structure parallèle au niveau des Eglises cantonales.

D'une part, il y a la structure hiérarchique, sous l'autorité de l'évêque au service de la pastorale et qui se doit d'être le garant devant le Vatican. D'autre part, nous avons la dimension parlementaire de l'Eglise, le «bottom-up», c'est-à-dire que les décisions sont prises à la base, au niveau de la municipalité locale et de ses autorités financières. Les impôts ecclésiastiques

➤ Deux structures et une Eglise à la fois hiérarchique et parlementaire.

vont à la paroisse qui en reverse un pourcentage à l'Eglise cantonale, qui à son tour, remplit ses obligations envers le diocèse.

Un Parlement pour l'Eglise

Le Synode est le parlement de l'Eglise catholique dans le canton de Berne. Nous nous réunissons deux fois par an pour distribuer les fonds à disposition. Il est ainsi défini quelle somme est mise à disposition, que ce soit pour l'œcuménisme, Caritas ou d'autres nécessités.

Nous décidons aussi comment nous voulons nous engager dans toutes ces actions citées précédemment. Nous devons en effet définir quel montant devrait être alloué pour promouvoir la coopération entre les Eglises chrétiennes dans le canton. Il importe de tou-

jours savoir où va l'argent. Il faut veiller à épargner et opérer, s'il y a lieu, des changements de stratégie et opter pour de nouvelles priorités.

➤ Il faut veiller à épargner et opérer, s'il y a lieu, des changements de stratégie et opter pour de nouvelles priorités.

Car les sources de financement sont en constante diminution. A quelques exceptions près, il faut en effet compter avec moins de revenus pour ce qui est de la taxe de l'église.

Un conseil de laïcs

Le Conseil synodal est élu par le Synode et il détient le pouvoir exécutif qui prépare les tractanda du Synode puis les soumet à son approbation et, en cas d'acceptation, les met en pratique. La Commission des finances occupe également une place importante dans l'organigramme. Avant les assemblées régionales, elle se réunit avec les responsables locaux pour préparer le prochain exercice et plancher en particulier sur le budget avec le président du conseil synodal. Cette cellule des finances est composée de membres du synode et des représentants des paroisses.

Quels sont les soutiens apportés?

Dans les organes du Synode se dessinent très clairement des perspectives et des priorités distinctes. Dans ce contexte, des solutions communes sont-elles possibles? Pour parvenir à un compromis, les discussions sont souvent animées! Les paroisses qui fournissent les fonds nécessaires au fonctionne-

ment ont quelquefois d'autres intérêts que le Synode.

Les désaccords mènent à d'intenses discussions, de temps à autre très vives. Dans quelle mesure les paroisses se considèrent-elles prêtes à accorder des contributions accrues au Synode? Le Conseil du synode doit-il abandonner des projets essentiels à ses yeux? Récemment, ces arguments ont conduit à un vote passionnant au sein du

➤ Je suis heureuse de voir qu'un engagement commun est possible.

Synode, lequel ne va donc pas toujours dans le sens du Conseil du Synode ou de la Commission des finances. Mais je suis heureuse de voir qu'un engagement commun est possible, même s'il arrive que de bonnes solutions soient proposées au Synode et qu'au final un vote les rejette.

Racines démocratiques

Au travers des activités du Synode, je ressens les profondes racines démocratiques de la Suisse. Je suis ravie de voir que même dans l'Eglise catholique romaine les finances sont gérées par les représentants laïcs de l'Eglise locale, ce qui est important à mes yeux. Je suis impressionnée par le système mis en œuvre par les Eglises cantonales: à côté d'une structure hiérarchique pastorale qui est l'affaire de Rome, il existe également cette voie démocratique de proximité, qui, sur le plan des finances, confère toute sa pertinence et son importance à ce système.

Je trouve à la fois frustrant mais réconfortant que même là où les



Photos: Adrian Müller

gens se rassemblent parce qu'ils partagent la même foi, ils se retrouvent confrontés à des conduites très humaines: l'envie, la compréhension de son rôle, la formulation des souhaits, une compréhension

➤ **Quand je commence la journée par la prière avec d'autres, cela en change complètement le déroulement.**

plus ou moins professionnelle selon les cas. Même quand notre foi nous unit, nous réalisons nos limites mais aussi nos capacités à nous adapter aux changements. Mais ils sont à même aussi de trouver des compromis et d'y répondre.

Je suis reconnaissante pour le fait que la communauté nous offre l'opportunité de développer notre potentiel humain. Car notre foi sert de ciment à cette collaboration nécessaire pour répondre tant aux besoins pastoraux qu'aux contingences économiques.

Ancrée dans la prière du matin

En début de matinée, vers 7h40, un petit groupe de deux à six personnes se rencontre dans la chapelle latérale de notre église. Nous prions les Laudes, l'oraison pour le début de la journée. Il s'agit d'une longue tradition rendue possible grâce à la persévérance de divers membres de la communauté paroissiale depuis des décennies. Les

laïcs, qu'ils soient sacristains, assistants pastoraux ou lecteurs, tous se sentent concernés, de sorte que chaque matin cette prière les unit.

Quand je commence la journée par la prière avec d'autres, cela en change complètement le déroulement. Je me sens alors remplie d'une force singulière, je constate que mon esprit est plus clair et je me sens inspirée par ce moment de prière matinale et ce pour de nombreuses heures. Il s'agit de trois psaumes, complétés par des prières personnelles partagées ou alors silencieuses, suivis du Notre Père et de la bénédiction finale.

J'ai le sentiment de ressortir vraiment protégée de ce moment d'adoration. Cette bénédiction, il



est vrai, m'emplit de dynamisme, de manière à me mettre ensuite au service des autres. Il m'est ainsi permis de matérialiser le souhait de vivre en harmonie avec mon prochain et c'est ainsi que je me

sens pleinement ancrée dans ma foi.

La prière du matin en commun m'aide aussi à prendre conscience de tout ce qui nous unit et je suis reconnaissante à toutes les per-

sonnes qui continuent à la perpétuer chaque jour. Et même si je ne suis moi-même pas présente, je ressens comment cet acte de foi me comble.»

Catherin Quirin